

# STAGE DÉPARTEMENTAL

## édition 2025 à Vichy

### du lundi 14 au vendredi 18 avril

92



## PROGRAMME

**Escrime** : 1 à 2 séances par jour, préparation physique, approfondissement des fondamentaux

**Activités supplémentaires** : Paintball, sports collectifs, et au choix: Kayak/Rafting ou VTT, Bubble-Foot ou Archery Tag

**Veillées** : Analyses vidéo, arbitrages, règlements, soirées jeux, ....

## INFOS

- Coût du Stage : 440 €  
540 € pour les licenciés en dehors des Hauts-de-Seine (comprenant transport, hébergement, repas, gouters, escrime, sports collectifs, 3 activités sportives complémentaires, Tshirt, gourde,....)
- Stage encadré par des Maîtres d'Armes diplômés d'Etat
- Respect des normes sanitaires en vigueur
- Ouvert prioritairement à tous les M13 et M15 licenciés dans les Hauts-de-Seine, avec places réservées jusqu'au 6 janvier 2025
- Après cette date, stage ouvert aux autres licenciés en fonction des places disponibles
- **48 places maximum** (si nécessaire, sélection en fonction du classement de CID, du classement départemental, et de la réception des dossiers)
- Renseignements auprès de **Maître Thomas MARTIN**, ATD des Hauts-de-Seine, au 06 01 14 18 68 ou [atd@escrime-cde92.fr](mailto:atd@escrime-cde92.fr)



# STAGE DÉPARTEMENTAL

## édition 2025 à Vichy

### du lundi 14 au vendredi 18 avril

92

## TRANSPORT - HÉBERGEMENT

- Transport en groupe **et** en train (compris dans le tarif)
- Départ le lundi matin, Retour vendredi en fin de journée
- Hébergement et repas dans l'enceinte du centre omnisport de VICHY, infos sur [www.sport-vichy.fr](http://www.sport-vichy.fr)

## RESERVATION

- Fiche de pré-inscription à renvoyer remplie et signée via mail
- Transmission du dossier dès le 1 décembre 2024, et avant la clôture (documents téléchargeables sur notre site [www.escrime-cde92.fr](http://www.escrime-cde92.fr))
- **Clôture des inscriptions le mardi 18 mars 2025**
- Attention le CDE92 devra être en possession du dossier complet à la date de clôture afin que l'inscription puisse être validée
- Le paiement est à transmettre avec le dossier (virement ou chèque à l'ordre du « CDE92 »):
  - acompte de 170€, (début février 2025),
  - solde, (début avril 2025),  
(270€ ou 370€ en fonction du département de licence).
- En cas de désistement après la clôture des inscriptions, l'acompte ne pourra être restitué.
- Attention d'autres documents dont un certificat médical sont nécessaires pour les activités; voir le détail au dos de la fiche d'inscription.

